

44e CONGRÈS DE LA PPFQ

Dans le cadre du Congrès 2013 de la Fédération des producteurs forestiers du Québec se tiendra une journée des conférences, ouverte à tous, le 30 mai prochain. Le thème de notre congrès, « **Parlons revenus forestiers** », nous permettra de réfléchir aux méthodes permettant d'accroître la rentabilité des activités d'aménagement d'une forêt privée.

Organisé en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, notre Congrès se tiendra cette année à l'Hôtel l'Oiselière à Montmagny.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement à l'adresse courriel atrudel@upa.qc.ca.

Les frais pour assister à cette journée sont de 172.50 \$ (taxes incluses).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DES CONFÉRENCES

- | | |
|---------|---|
| 9 h 15 | Les revenus des producteurs forestiers en 2012
Par M. Marc-André Rhéaume, ing.f.
Responsable de la mise en marché de la PPFQ |
| 9 h 30 | Processus de contestation de son évaluation foncière
Par M. Marco Fournier, ing.f, évaluateur agréé
Les Consultants forestiers M.S. inc. |
| 10 h 30 | Améliorer le rendement en valeur lors des opérations de récolte de feuillus
Par M. Jean-Martin Lussier, ing.f.
Chercheur au Centre canadien de la fibre de bois |
| 11 h 15 | Les producteurs forestiers peuvent-ils tirer meilleur profit des règles fiscales existantes?
Par M. Marc St-Roch, directeur des Services de comptabilité et fiscalité
Union des producteurs agricoles |
| 13 h 30 | Analyse économique des traitements sylvicoles
Par Mme Mélissa Lainesse, économiste, direction des évaluations économiques
et des opérations financières du Bureau de mise en marché des bois du Québec |
| 14 h 15 | Diversifier ses revenus par une gestion multiresource
Conférencier à confirmer |
| 15 h 30 | Les perspectives sur les marchés des produits forestiers
Par M. Vincent Miville, ing.f, M. Sc.
Fédération des producteurs forestiers du Québec |
| 16 h 30 | Visite de l'exposition de photographies « Des forêts et des hommes 1880-1982 »
Collaboration des Publications du Québec |
| 17 h 30 | Cocktail du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec |

Le 31 mai se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs forestiers du Québec pour les délégués provenant de l'ensemble des régions du Québec.

Programmes de mise en valeur de la forêt privée

Cela a fait du bruit. Les rumeurs de réductions des budgets des divers programmes de mise en valeur la forêt privée ont initié un vaste mouvement de protestation aux échelles locale, régionale et provinciale. Pour sa part, la FPFQ et ses affiliés ont rencontré plusieurs députés et ministres pour défendre la pertinence de ces programmes malgré un contexte de contrôle des finances publiques. Nos revendications, et celles des autres intervenants de la forêt privée, ont été diffusées à près de quarante reprises par le biais d'émissions radiophoniques ou de journaux dont La Presse, Le Droit, le Quotidien, La voix du Sud, Le Rimouskois, La Tribune, Le Courrier sud, La Terre de Chez-Nous et Radio-Canada.

La conclusion d'une entente entre l'Agence de développement économique du Canada et le ministère des Ressources naturelles (MRN) aura permis à la ministre Martine Ouellet d'annoncer des réductions moins prononcées pour les budgets des programmes. Ainsi, le programme régulier de mise en valeur de la forêt privée est maintenu à 28,5 millions \$ pour 2013. Une enveloppe de 5 millions \$ s'ajoute pour remplacer le Programme d'investissements sylvicoles et l'Initiative ponctuelle de renforcement des industries forestières du Québec qui totalisaient 7 millions \$ en 2012. Enfin, le budget de création d'emplois disponible au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie est maintenu. En d'autres mots, la réduction serait de 2 millions \$ courants. La répartition régionale de ces enveloppes n'est pas encore connue. La ministre Ouellet souhaiterait annoncer plus rapidement les budgets pour les prochaines années afin d'améliorer la planification des travaux sylvicoles.

Tournée des assemblées de producteurs

Fidèles à la tradition, le président, les vice-présidents et le directeur général de la FPFQ ont respectivement participé aux assemblées générales annuelles qui se sont tenues au cours des dernières semaines dans toutes les régions du Québec. Cette participation a permis de prendre le pouls des producteurs forestiers présents et de leur présenter les dossiers en cours à l'échelle provinciale. Ces assemblées régionales faisaient suite aux assemblées de secteurs tenues dans plusieurs régions en février et mars derniers.

Quelques faits saillants de cette tournée :

- ◇ Le projet de dissolution du plan conjoint des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec et d'élargissement des territoires des plans conjoints voisins de l'Estrie, la Mauricie et Labelle a provoqué des discussions dans ces régions. Les producteurs participant à ces assemblées générales annuelles ont choisi de voter pour ce projet. Une demande d'audience a été formulée par la FPFQ à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour présenter les modifications réglementaires souhaitées. Aucune date n'a encore été confirmée pour la tenue de cette audience.
- ◇ La hausse du fardeau fiscal des propriétaires forestiers étant un phénomène touchant plusieurs secteurs, des débats à ce sujet ont eu lieu dans une majorité d'assemblées. Les représentants de la FPFQ ont fait état de l'avancement des discussions avec le gouvernement. Les producteurs ont de nouveau demandé, par voie de résolutions, l'amélioration du Programme de remboursement de taxes foncières. Certaines assemblées, témoignant de leur impatience sur cet enjeu, ont proposé la révision des formules d'imposition des boisés sous aménagement.

Catastrophe naturelle : manifestation des producteurs de la Gatineau

Le 25 avril dernier, les producteurs de bois de la Gatineau, dont les boisés ont été durement endommagés par une tempête hivernale, ont manifesté leur désarroi à l'Assemblée nationale. Ceux-ci ont pu exprimer leur sentiment d'abandon à la ministre puisque, malgré la destruction de leur capital forestier, aucun programme gouvernemental ne peut leur venir en aide, les programmes réguliers en Outaouais disposant de peu de budgets. Pire, ces producteurs subissent une deuxième catastrophe lorsque le bois de récupération provenant de la forêt publique avoisinante vient combler la demande des marchés. La députée Stéphanie Vallée est intervenue en chambre pour dénoncer l'inaction du gouvernement au sujet de ce dossier. La ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet, a également rencontré les représentants de ces producteurs forestiers pour discuter des options disponibles. Il s'agit d'un dossier à suivre.

Pour sa part, la FPFQ revendique auprès du MRN le développement d'un plan provincial de prévention et d'intervention lors de catastrophes naturelles en forêt privée afin de réduire la susceptibilité des peuplements forestiers à certaines perturbations naturelles, favoriser l'écoulement des bois des forêts endommagées et soutenir la remise en production des sites. Des discussions sont amorcées à ce sujet avec les autorités du MRN.

Forêts de chez nous PLUS

Si vous souhaitez recevoir la version électronique de cette infolettre mensuelle de la FPFQ, nous vous invitons à vous inscrire par le biais de notre site Internet, www.foretprivee.ca

